FÉDÉRATION DES FINANCES

SECTION DES BOUCHES DU RHONE

COMPTE RENDU CHSCT DU 12 et 14 JUIN 2017

Les CHS-CT se succèdent et la trame reste la même. Suppressions d'emplois, fusions, restructurations, travaux, comme d'habitude, les points à l'ordre du jour de ce deuxième CHS-CT 2017 étaient trop nombreux, si bien, qu'il a fallu en débattre deux jours durant.
La Direction, défend ces changements en arguant que les fusions sont nécessaires pour une meilleure organisation du travail, et en pronant la diversité, notamment au niveau des accueils, qu'elle souhaite « multicanaux ».

FO FINANCES 13 a rappelé dans sa déclaration liminaire l'importance de la **prévention des risques,** notamment psycho-sociaux, et a fait remarquer à la direction, à plusieurs reprises lors de cette séance, que celle-ci était quasi inexistante dans notre département.

Lors de la présentation de leur rapport annuel de Prévention, les médecins de Prévention ont noté une réelle augmentation des souffrances des personnels de nos directions (stress, poussées d'angoisse, peur de ne pas y ariver, etc...), suite aux restructurations, réorganisations, fusions et déménagements de nos services.
De plus, ils soulignent une forte demande d'écoute, à la fois concernant leur vie professionnelle, que personelle.
Selon les dires des médecins de prévention, ces souffrances se règlent, dans la plupart des cas, administrativement.
Ils aboutissent donc, à la réflexion d'avoir éventuellement au sein de l'équipe de médecine de prévention un psychologue du travail, qui allègerait la prise en charge et fluidifierait dans la compréhension et le management pour les directions, des personnels en difficultés, ainsi qu'un secrétariat médical assorti d'un poste d'infirmiére.

Concernant le secrétariat, le département est pilote pour un secrétariat téléphonique à distance. **FO FINANCES 13** réclame la création d'un poste de secrétariat sur le département. Pour le poste d'infimière, une demande officielle a été faite.

Ce rapport annuel de prévention a été soumis au vote. FO FINANCES 13 a voté contre, constatant que les Médecins de Prévention veulent guérir avant de prévenir. En effet, les médecins de prévention n'ont pas à attendre de conclusions administratives pour régler un problème médical.

RAPPORT DE VISITE DE MIRAMAS

Suite à une visite de la délégation du CHS-CT à la Trésorerie de Miramas, il a été constaté que des travaux devaient être engagés à la fois par le propriétaire et par la DGFIP.
Concernant les travaux incombant au propriétaire, une lettre a été adréssée à la mairie et la Direction est en attente d'une réponse.
Pour les travaux incombant à la DGFIP, certains sont faits et d'autres sont en cours de réalisation ou de réflexion.

Maintenant que cette trésorerie a été sauvée de la fermeture définitive, FO FINANCES 13 portera la plus grande attention au devenir de ce dossier, et veillera à ce que les agents puissent remplir leurs missions dans les meilleures conditions possibles.

RAPPORT DE VISITE BRF DE NICE

A compter du 1er septembre 2017, et sous prétexte que les organisations de brigades actuelles ne sont plus adaptées aux besoins de la DGFIP, la Direction nationale a décidé de créer la Brigade Nationale d'Intervention Cadastrale (BNIC) dont dépendraient 16 antennes sur tout le territoire, entre autres, les actuelles Brigades régionales foncières (BRF).
La région Sud-Est sera composée de 2 antennes, celle de Nice et celle de Marseille, qui dépendront toujours du CHS-CT 13.
Suite à une visite du CHS-CT dans les locaux de Nice, plusieurs problèmes avaient été soulevés.
Concernant les innondations du parking, des pompes ont été fournies.
Les escaliers de secours ont été nettoyés.
Les travaux électriques ont été effectués et il n'y a plus de problème d'amiante.
Le plan de formation sur les mouvements de prévention musculaux squelettiques est toujours d'actualité
Du matériel ergonomique est prévu (casques, chaussures et plots plus légers)

Une fois de plus FO FINANCES13 constate que sous prétexte que les missions ne correspondent plus aux besoins de la DGFIP, la Direction Nationale restructure, en supprimant au passage des emplois et en transformant les missions.

PRESENTATION DUERP/PAP DNID/CAV

Rappel : le Commissariat Aux Ventes doit être installé mi juillet 2017 au rez de chaussée du 27 rue liandier.
Une formation spécifique CHS-CT sera mise en place pour les équipes du CAV.

LES PENNES MIRABEAU

Un problème d'infiltration d'eau a été décelé devant la porte d'entrée de la trésorerie des Pennes Mirabeau. Le chef de poste a alerté l'assistant de prévention le 25 mai 2017, et demande où en est le dossier.
En 6 jours l'assistant de prévention a pu réunir tous les éléments et en a déduit que le problème venait de l'extérieur. Le pôle PPR est rentré en contact avec la mairie, les investigations continuent, la mairie doit procéder au nettoyage.

FÉDÉRATION DES FINANCES

SECTION DES BOUCHES DU RHONE

SADI-CARNOT PIGEONS ET COURRIERS

Les abords des fenêtres du service du courrier du site de Sadi-Carnot sont souillés par des fientes de pigeons qui s'amoncellent et empêchent l'ouverture des fenêtres et provoquent des odeurs nauséabondes.
Compte tenu des difficultés d'accès, il serait souhaitable de faire intervenir une société de nettoyage spécialisée.

De plus, les agents du service du courrier de Sadi-Carnot, ont l'impression d'être traités comme la dernière roue de la charrette. En effet, leurs demandes de matériel ne sont que très rarement satisfaites, ou ne correspondent pas à leurs attentes.

CLIMATISATION RUE BORDE

Une intervention des Organisations Syndicales a eu lieu concernant la mise en marche de la climatisation sur les sites de la DGFIP avec l'arrivée des grosses chaleurs. La Direction nous a répondu que la mise en service était imminente sous le couvert des mainteneurs.

Les OS ont rappelé à la direction locale que sur beaucoup de sites de notre département chaque année, c'est récurrent, en hiver comme en été, dès qu'il s'agit de remettre les climatisations ou les chauffages en marche rien ne fonctionne.

FO FINANCES 13 demande à ce qu'enfin la Direction locale prenne ses responsabilités et s'engage à demander les fonds nécessaires pour engager des travaux conséquents sur les climatisations et les chauffages de notre département.

SDE AIX EN PROVENCE

La Direction nous présente l'avancement du projet du SDE d'aix en provence sur le site de la Cible, dont le déménagement est prévu pour Octobre 2017.
Plusieurs problèmes comme la disposition des guichets d'accueil, le dégagement des fonds, etc...doivent encore être débattus dans un Groupe de Travail qui aura lieu en juillet.
Les OS demandent à participer à ce GT, et souhaitent que les plans définitifs leurs soient présentés avant le déménagement.

DIE

Les services de France Domaine de l'administration de la DGFIP sont transformés à compter du 01er septembre 2017 en une Direction Immobilière de l'Etat, toujours au sein de la DGFIP déclinée en 3 services :

- un Service Local du Domaine (SLD) dans chaque département,
- un pôle de Gestion Domaniale (PGD) dans chaque région,
- un pôle d'Evaluation Domaniale (PED) dans 59 départements

Pour notre direction, ces services seront installés dès le 01er septembre 2017 au 52 rue Liandier, au rez-de chaussée et 1er étage. Seule l'équipe d' Aix en Provence restera sur Aix en Provence.
Afin de libérer les locaux du 1er étage, la Direction doit reloger les associations de l'AAFIP, de l'ATSCAF et la MGEFI. Le site de Sadi-Carnot a été proposé pour les deux derniers.

TRESORERIE AIX HOSPITALIER

Le Centre Hospitalier d'Aix en Provence souhaite récupérer les locaux de la trésorerie afin de créer des blocs de chirurgie ambulatoire.
Ils ont proposé de reloger la Trésorerie sur le site de l'hôpital. Les locaux proposés aux agents vont être entièrement transformés puisqu'il s'agissait à l'origine d'un ancien réfectoire. Les travaux seront pris en charge à la fois par l'hôpital mais aussi par la DGFIP.
Après avoir consultés les agents, il apparaît clairement que le plus gros sujet sera le manque de rangement. Bien qu'il y ait tout un espace réservé à cet effet, le personnel, au vu des documents détenus actuellement, pense qu'il n'y en aura pas assez.
De plus, l'accès au nouveau bâtiment sera moins pratique. **FO FINANCES 13** a rappelé à la Direction qu'il sera impératif de mettre en place une signalétique indiquant le chemin jusqu'aux nouveaux locaux.
FO FINANCES 13 portera une attention particulière à ce que l'accès handicapés soit également bien signalé.

SIE 4/13-11/12

Plusieurs problématiques sont encore au stade de la discussion. Notamment en ce qui concerne l'ouverture du plateau et les moyens de désenfumage
De plus, concernant les travaux, il serait souhaitable que les agents soient mieux informés des va et vient des entreprises, cela éviterait beaucoup de questionnement.
Les OS rappellent qu'au dernier CHS-CT elles avaient émis le vœu de saisine de l'ergonome pour cette fusion. Il est déplorable que l'administration se prive des outils mis à disposition pour mener ces restructurations.

SIP 1/8

Les agents doivent être regroupés sur le grand plateau de l'actuel SIP 8. La Direction n'a encore pris aucune décision, puisque les aménagement du regroupement n'en sont encore qu'au stade des Groupes de Travail.

FÉDÉRATION DES FINANCES

SECTION DES BOUCHES DU RHONE

BREGAILLON (BSI TOULON)

Une première séance plénière exceptionnelle avait été organisée le 07/06/17 concernant des manifestations allergiques apparues sur 7 collègues de la BSE de Toulon suite au transfert de boues de dragage en provenance de Monaco et déchargées à Toulon. La manutention de ces boues crée l'apparition de poussières aux abords et à l'intérieur de l'algéco de la BSE. Les premières analyses effectuées par le service commun des laboratoires (SCL) ont laissé apparaître la présence de composants potentiellement dangereux *(**"Présence de différents composés volatiles. On peut noter, notamment, la présence de Benzaldehyde, Benzonitrile (irritant pour la peau et les yeux), de Dibenzylamine (irritant pour la peau et les yeux)".***
Des mesures d'urgences ont été prises :

-demande de nettoyage haute-pression des alentours de l'algéco ainsi que des roues des camions de transport ,

-détournement du flux poids-lourds sur un itinéraire bis, confirmation ou infirmation des premiers résultats d'analyse par un service juridiquement compétent.

La séance du 12/06 a confirmé les précédentes résolutions.
Cependant, rien ne peut, actuellement, affirmer une corrélation exclusive entre les phénomènes allergiques et la présence des poussières de boues, d'après la DREALE, interrogée à ce sujet.

FO FINANCES 13 restera très vigilant sur le suivi des mesures prises, d'autant plus qu'il est difficile d'y voir clair dans cette affaire.
Pour preuve, une visite sur site, par une délégation du CHS-CT est programmée pour le 23 juin prochain.
Visiblement,les mesures de prévention prises ne rassurent pas vraiment les personnels concernés, car exposés...et nous non plus!!!
Il est désormais souhaitable et indispensable que chacun prenne très rapidement ses responsabilités. La patience des agents de cette brigade a des limites.
Pour rappel, ils travaillent déjà dans des conditions matérielles déplorables , sur ce lieu de contrôles, que FO FINANCES 13 ne cesse de dénoncer depuis malheureusement trop longtemps, et toujours sans réponse satisfaisante à ce jour.

Présentation des DUERP 2017 de la DI PACA-CORSE, DR de MARSEILLE.

Le DUERP de la DR de Provence sera examiné lors du prochain CHS-CT pour cause d'envoi tardif de documents de travail.
FO FINANCES 13 s'est abstenu lors de vote.
FO FINANCES 13 souligne les efforts accomplis par l'administration dans le cadre des GT préparatoires incluants les remarques des OS, mais déplore, une nouvelle fois, les difficultés d'un exercice, dans un contexte de réduction massive des effectifs et des fortes diminutions budgétaires, qui limitent la portée des décisions préconisées.

Création en 2018 de la recette interrégionale de PACA-Corse.

Ce projet émanation du PSD, est largement piloté par la DG.
Depuis le point d'information au CHS-CT du 29/09/2016 **très peu de nouveautés.**
L'installation de cette nouvelle recette engendrera une extension des surfaces de 550 m² à 800 m2.
FO FINANCES 13 dénonce un manque de visibilité sur ce dossier.Pour rappel, les bascules des trois RR sur Marseille, seront réalisées de 2018 à fin 2019.
Depuis le dernier GT de décembre 2016, très peu d'évolutions sont apparues. Les explications du receveur régional, présent en séance, n'ont pas permis de nous éclairer davantage, alors que ce point était soumis au vote.
Aucuns documents ergonomiques (déjà exigés en CHS-CT), ni plans n'ont été fournis, malgré la demande insistante des OS depuis des mois. Ces derniers seraient encore en cours de finalisation. Le flou artistique demeure, aussi, sur le calibrage définitif des agents qui composerons la future RI (entre 43 et 48). Concentration comptable qui, au passage, supprime au minimum 12 à 17 agents.
En l'état, faute de documents probants dans le cadre de ce CHS-CT, impossible pour les OS de se prononcer. Ce n'est pas sérieux.

FO FINANCES 13 a insisté sur l'importance de la formation professionnelle des futurs agents. A titre d'exemple, les CI, partis de Marseille pour Aix en 2012, reviendront en 2019, avec la perte de compétences associées à ce déplacement.

Vote contre à l'unanimité de la création d'une RI, qui condamne à la disparition les RR de Provence, Nice, Corse et Marseille.(malgré les dénégations de notre administration préférant le terme de « transformation »).

Fermeture au 1 e r semestre 2019 de la RR d'Aix en Provence .

Fermeture programmée au premier semestre 2019.
Suite logique (mais néfaste) de la mise en place de la future RI. Sur 15 agents en postes aujourd'hui, 12 seront impactés.
Les agents souhaitant rester à la résidence (la majorité) seront gérés, en surnombre et sans problème, selon le DR de Provence.
Les agents feront l'objet d'un accompagnement social spécifique à compter de CTSD prévu à l'automne 2017.

Vote contre à l'unanimité sur ce projet de fermeture/centralisation, qui détruira une nouvelle fois des emplois, principal objectif de l'administration.

Désignation des personnes compétentes en Radio-prospection (PCR) dans le cadre de l'organisation de la radio-prospection à la DI de Paca-Corse.

Ces agents volontaires et désignés par l'employeur après avis du CHS-CT, devront utiliser des outils tel que densimètres et appareils à rayons X de contrôle de bagages.
Jusqu'à l'année dernière, un seul agent assurait cette fonction pour la DI. Ils seront, désormais, quatre.

FO FINANCES 13 vote pour.

FÉDÉRATION DES FINANCES

SECTION DES BOUCHES DU RHONE

Point d'information sur le Centre douanier terrestre (CODT) .

Pour rappel, la DI de PACA CORSE sera la seule où coexistera un CODT et un CODM (maritime). Ces nouvelles structures seront situées au 3éme étage de l'Hôtel des douanes (siège de la DI) (HDD). Le CODT sera placé sous l'autorité du DR de Marseille. Actuellement, les plans (que le DR de Marseille possède déjà) doivent être soumis à un programmiste, pour avis, fin juin. Un GT est envisagé à ce sujet prochainement.
Pour FO FINANCES 13, transparence et concertation devront prédominer, car les travaux vont être lourds et de plus exécutés sur site occupé.
Ce CODT devra fonctionner H24 et sera mis en place entre mars et septembre 2018. La DG a calibré ce service à 17 ER (effectif de référence).**Suffisant ?**
Le Directeur de Marseille nous a indiqué que les règles du dialogue social seraient respectées intégralement (GT ; CHS-CT et CTSD). Dont acte pour FO FINANCES 13.

Point d'information sur le plan Amiante DGDDI.

Dans le cadre de la politique ministérielle de prévention du risque « amiante », la représentante de la DI nous a informé sur la gestion des DTA (Diagnostic technique amiante), associé à la mise en place d'une signalétique, avec campagne d'affichage et information préalable des occupants avant la fin de l'année.
Cette campagne résulte d'une obligation réglementaire de transparence, et non de risques nouveaux détectés dans les bâtiments.

PUC2: problématique immobilière et opérationnelle découlant du déménagement de services douaniers à la halle aux primeurs .

FO FINANCES 13 a dénoncé, une nouvelle fois, le manque d'informations qui entoure ce dossier. Malgré les propos se voulant rassurant, du DR de Marseille, force est de constater que les informations arrivent au compte-gouttes, souvent par des informateurs extérieurs ou par le GPMM lui-même.
Après un an, nous n'avons toujours pas les plans définitifs, le cahier des charges-travaux ainsi que l'organisation interne du travail. Il faudrait faire confiance au GPMM qui, soit dit en passant, **commence les travaux avant que l'acte juridique (AOT) soit signé par les parties concernées.**

Tout cela n'est pas acceptable pour la délégation FO FINANCES13 de ce CHS-CT.

Le PLI a tenté de nous rassurer verbalement, mais un sentiment de flottement règne sur ce dossier. Face à cet état de fait, **FO FINANCES 13** a demandé, en rapport à sa déclaration liminaire, lu en début de séance (action de prévention de 1er niveau et

rappelant à l'**article 17** du guide du CHS-CT que**« le médecin de prévention est obligatoirement consulté sur les projets de construction ou aménagement importants »)**, l'intervention du médecin de prévention chargé des problèmes douaniers. En effet, il ne faut pas oublier que le site choisi (H17) est dans le périmètre immédiat du quai de déchargement et de manutention de l'alumine.

État sur le bâtiment de l'hôtel des douanes d'Aix en Provence.

Ce sujet a déjà été abordé lors du GT immobilier du 04/04/17.
Les problèmes d'étanchéité de la toiture se sont aggravés lors du dernier Hiver/printemps.
Le PLI attend le retour d'expertise demandé auprès du GIM (antenne immobilière du ministère).
En toute état de cause les travaux (certainement onéreux : 200 000€ environ) ne devraient pas être engagés avant janvier 2018 (lancement d'appel d'offre, etc.).

FO FINANCES 13 suivra l'évolution de ce dossier avec grande attention.

La délégation FO FINANCES 13 au CHS-CT.
Philippe Lantelme (représentant titulaire)
Barbara GUEBOUB (représentante suppléante)
Jocelyne DE NAPOLI (représentante suppléante)